

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2000

Notre journée a commencé par une réunion de travail avec Madame Danièle HOUSSET (présidente fédérale) et le bureau du Conseil d'Administration de l'association départementale.



Dans une bonne ambiance, nous avons pu débattre des dernières nouvelles concernant l'adoption dans notre pays et l'adoption internationale.



Valérie ROULAND et Danièle HOUSSET



Notre journée s'est poursuivie par le partage d'un repas fraternel.

L'après-midi, rencontres un peu plus formelles : assemblée statutaire et témoignages.

Participation d'environ 35 familles concernées par l'adoption (couples et célibataires, adoptants ou postulants à l'adoption)

Accueil :

Valérie ROULAND, Présidente d'Enfance et Familles d'Adoption de la Mayenne souhaite la bienvenue à chacun et présente Danielle HOUSSET, Présidente Nationale d'Enfance et Familles d'Adoption ainsi que les membres du bureau de l'association.

Elle souhaite la bienvenue également aux enfants arrivés cette année et précise que 30 enfants ont été adoptés en Mayenne depuis le 1^o janvier 2000.

Elle remercie également chaleureusement Marie-Jeanne et Daniel G. qui ont souhaité arrêter après de nombreuses années passées dans le bureau de l'association et lance un appel de candidature pour étoffer l'équipe actuelle.

Deux candidates sont élues : Nadine MOAL & Catherine JEAN.

Deux membres sont réélus : Claude GENDRY & Fabrice MALARD.

Les comptes de l'année écoulée sont présentés et approuvés.

Dans son rapport moral, Valérie R. rappelle le renforcement des bonnes relations avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance et notamment les assistantes sociales.

Elle évoque également les efforts en matière de communication et la qualité de l'accueil réservé par France Bleue Mayenne qui nous a reçus à 3 reprises.

Enfin, elle évoque la rencontre avec le Procureur de la République nouvellement nommé en Mayenne, pour une prise de contact et des précisions sur la procédure appliquée avant le prononcé du jugement d'adoption.

Les orientations pour l'année prochaine sont :

L'amélioration de l'aide lors de l'accueil de fratries, essayé d'organiser en partenariat avec l'Aide Sociale à l'Enfance, une rencontre avec les adoptants de l'année. La recherche de témoignages d'adultes ou d'adoptés grands.

Intervention de Danielle HOUSSET

Explique la volonté des 20 administrateurs fédéraux de venir rencontrer les adhérents.

Fournit des explications sur les différences entre adoption simple et adoption plénière.

Elle explique les principaux axes de travail au niveau national :

La recherche des origines des enfants adoptés qui évolue non seulement en France mais aussi à l'étranger (par exemple en Colombie)
volonté de mettre en relation au niveau national les familles et les enfants (notamment les enfants dits à particularités) .

action auprès de la Mission de l'Adoption Internationale pour qu'elle puisse fournir plus d'explications et d'informations et ne se cantonne pas au seul aspect administratif de l'adoption.

La proposition de loi Mattei et les difficultés rencontrées avec les pays de droit coranique.

La convention franco-vietnamienne signée par les deux pays mais pas encore en application.

EFA souhaite que les enfants soient préparés à l'adoption et qu'il soit fourni plus de précisions aux adoptants sur le passé des enfants et leur santé.

Elle répond aux différentes questions posées dans la salle.

Suivent trois témoignages de familles ayant adopté en 2000.

Valérie R. remercie les intervenants et les participants et invite chacun à se rafraîchir en faisant plus ample connaissance.